

CONTRAT D'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE MONTIGNY-LE-CHARTIF

Mairie de Montigny-le-Chartif- 28, rue de Nogent

Tél. : 09 87 12 40 05

email :montigny-le-chartif@bbox.fr

M. Prénom
Adresse:
.....
Tél.....email.....

→ sollicite l'autorisation de louer la salle polyvalente de Montigny-le-Chartif :

le.....

Nature de la manifestation :

Tarifs applicables pour les locations du 01.01 au 31.12.2019 (dél. du 20/09/2018)

(Tout contrat signé en 2018 pour location de 2019 sera actualisé en fonction des tarifs votés).

Un chèque de caution de 500 € à l'ordre du Trésor Public sera déposé en garantie des dommages éventuels. Et la salle est définitivement réservée dès réception du chèque de caution.

Le chèque de la location sera déposé à la trésorerie 15 jours avant la date d'utilisation.

Une pénalité d'un montant de 25 % du prix initialement prévu dans le contrat sera appliquée en cas de désistement non justifié.

→ déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle des fêtes située, 4 rue d'Illiers et accepte le contrat de location suivant :

1/ CONDITIONS D'UTILISATION

La location est faite pour le week-end soit du Samedi 8 heures au lundi 8 heures.

Les véhicules devront respecter le stationnement : cour devant la salle, les chemins d'accès devront être laissés libres. Il faut respecter les plates-bandes.

La responsabilité civile du locataire pourra être recherchée en cas de préjudice.

Le locataire a souscrit une assurance en responsabilité civile et remettra une copie de son attestation d'assurance.

Le locataire prend en charge le mobilier et la vaisselle contenus dans la salle et en est pécuniairement responsable en cas de dégradation, casse, perte ou vol.

La vaisselle sera rendue propre et sèche. Les sols devront être balayés et lavés correctement (nécessaires et produits à disposition). Les sanitaires seront lavés et désinfectés. L'évier, les réfrigérateurs (à débrancher après utilisation), la machine à laver, la vaisselle, le four et la gazinière seront laissés propres. Les tables et chaises devront être lavées, séchées et rangées. En cas de non respect, une pénalité sera appliquée ; des heures de nettoyage seront facturées à 21 € / heure.

Tous les déchets seront mis dans des sacs poubelles fermés et déposés dans le grand container situé dans la cour. Les verres seront déposés dans le centenaire sur la place du Grand Parc (face au cimetière). La cour sera nettoyée et rien ne traîne dans et aux abords de la salle.

Les chaises et les tables ne doivent pas être sorties sur la partie engazonnée.

Il est interdit de fumer dans la salle.

2/MESURES DE SECURITE

Au cours de l'utilisation de la salle mise à disposition, le locataire s'engage à faire respecter les règles de sécurité par les participants (ouverture des volets roulants des portes ...). Il déclare notamment avoir pris bonne note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que les voies d'évacuation ; Les effectifs accueillis simultanément ne pourront pas s'élever à plus de 90 personnes. Un téléphone à Carte prépayée est à votre disposition à la salle (numéro de ligne : 02.37.24.39.30).

A partir de 1 heure du matin, les sonos ou autres diffuseurs de musique devront être réduits et les fenêtres fermées.

Fait à Montigny-Le-Chartif, le

L'ORGANISATEUR RESPONSABLE

Le MAIRE ou son REPRESENTANT

Chèque de caution : N° de Banque établi le

Nombre de personnes prévues :

Le présent contrat est établi en deux exemplaires, l'original pour la commune de Montigny-le-Chartif, la copie pour l'utilisateur.

MAIRIE DE
MONTIGNY-LE-CHARTIF

28, rue de Nogent
28120 (Eure-et-Loir)

Tél. : 09 87 12 40 05
E. mail : montigny-le-chartif@bbox.fr

Tarifs de la location de la salle polyvalente à compter du 1er janvier 2019

	Habitant de la commune	autre
Salle 2 jours le week-end	123	200
Salle 1 jour partagée avec une association	70	123
Salle 1/2 journée en semaine	52	52
Chauffage/électricité du 1er octobre au 30 avril	40	40
Chauffage/électricité du 1er mai au 30 septembre	20	20
Location Vaisselle + lave- vaisselle(pour 80 personnes)	120	120

La location de la vaisselle comprend :

2 assiettes plates + 1 assiette à dessert + 2 verres+ 1 coupe + 1 tasse à café + 1 couteau + 1 fourchette + 1 petite cuillère + 12 grandes cuillères + 10 corbeilles à pain + 4 plats gastro + 4 grilles pour le four + 8 pichets .

table ronde (maxi 7 à 10 € unité)

Je soussigné :

Adresse :

Tél:

Je déclare louer la salle polyvalente de Montigny-le-Chartif le :

Pour la somme de :

Verser un chèque de caution :

Attestation d'assurance :

Je m'engage à :

Ranger les chaises dans le local à raison de 10 chaises grises et 8 chaises rouges par pile à l'aide du chariot .

Ranger les tables dans le chariot en les mettant face lisse contre face lisse .

La salle , la cuisine , les toilettes devront être balayées et la serpillière passée.

Ne rien accrocher sur les murs, au plafond il y a des crochets dans les rails .

Eteindre les lumières .

Les bouteilles vides seront déposées dans les containers sur le parking du Grand parc.

La salle est louée du samedi 8 h au lundi 8 h .

Les clefs sont à retirer le vendredi à 13 h 30 et à rendre le lundi matin à 9 h 30 auprès de Mme FORTIN au 06 50 23 51 .

Montigny-le-Chartif
le

Signature